

Commission des services financiers de l'Ontario

Recherche

ALLER

Recherche avancée

Accueil | Plan du site | Formules | Services en ligne | English | Contactez

Services offerts dans différents secteurs de services financiers

[Assurance](#) [Retraites](#) [Audiences/Décisions](#) [Permis/Enregistrement](#) [Qui nous réglementons](#) [À propos de la CSFO](#) [Publications](#)

[Page d'accueil](#) > [Publications](#) > [Bulletins](#) > [Bulletins sur les changements à la délivrance de permis](#) > 2008 : Modifications relatives aux permis pour le deuxième trimestre de 2008

Taille du texte :

Assurance

[multirisques - Bulletins - Auto](#)

[Bulletins sur les régimes de retraite](#)

[Bulletins de contrôle et de mise en application](#)

[Bulletins sur les changements à la délivrance de permis](#)

[Bulletins par secteur](#)

NOTE: Les bulletins affichés sur ce site Web vous sont offerts comme références historiques seulement. Les informations qu'ils renferment sont exactes à la date de publication, mais sont sujettes à changement et peuvent avoir été remplacées par un bulletin ultérieur. Les utilisateurs sont encouragés à vérifier ces informations avant de prendre toute décision.

Les bulletins affichés peuvent contenir des formules périmées. Pour la version actuelle des formules de la CSFO, veuillez consulter la [section formules](#) de ce site Web.

Bulletin

No G-04/08
- Général

Modifications relatives aux permis pour le deuxième trimestre de 2008

La Commission des services financiers de l'Ontario(CSFO) publie les renseignements suivants qui touchent les dispositions prises à l'égard des demandes de permis et de modifications de permis reçues au cours du deuxième trimestre, soit entre le 1er avril et le 30 juin 2008. Les demandes sont celles de personnes et d'organisations présentes dans les secteurs des services financiers qui relèvent de la compétence de la CSFO: assurances, credit unions/caisses populaires, coopératives, sociétés de fiducie et de prêt et courtiers en hypothèques. On peut obtenir des renseignements généraux sur les régimes de retraite, un autre secteur des services financiers de la compétence de la CSFO, en consultant le site Web de la CSFO à www.fSCO.gov.on.ca.

SOCIÉTÉS D'ASSURANCE

(selon la date d'entrée en vigueur)

Annulations de permis

Le permis des assureurs suivants a été annulé après que des ententes satisfaisantes ont été prises à l'égard de toute responsabilité détenue par les assureurs en matière d'assurance.

Mapfre Reinsurance Corporation

- La société a cessé ses activités au Canada. Toutes les activités de réassurance ont été transférées à Mapfre Re, Compania de Reaseguros, S.A., en date du 31 décembre2006.

**Date
d'entrée en
vigueur**

13 juin 2008

Modifications de permis

**Date d'entrée en
vigueur**

L'Unique assurances générales inc.

15 mai 2008

- Des catégories sont ajoutées: automobile, chaudières et machines, frais juridiques, responsabilité et biens.

XL Insurance Company Limited

15 mai 2008

- Des catégories sont ajoutées: aviation et maritime.

STATISTIQUES CONCERNANT LES PERMIS

Les statistiques ci-dessous donnent des renseignements sur l'examen des demandes courantes de permis et d'autres services connexes effectué par la CSFO. Tous les chiffres indiqués représentent le nombre de demandes reçues, traitées ou en attente, à moins d'indication contraire.

Contrats individuels à prestations variables

Du 1er avril 2008 au 30 juin 2008

Reçues	Traitées	En attente
13	9	5
(1 demande est en attente depuis le 1er trimestre)		

On a examiné l'information figurant dans les contrats individuels à prestations variables pour déterminer si elle était conforme aux exigences de la *Loi sur les assurances* et du Règlement de l'Ontario 132/97. Tous les reçus ont été envoyés dans le délai de 30 jours prévu par le Règlement 132/97.

Il est à noter que, conformément à l'alinéa 110(6)b) de la Loi sur les assurances et au Règlement de l'Ontario 132/97, les assureurs doivent déposer auprès du surintendant un nouveau dossier d'information pour les contrats individuels à prestations variables ainsi que les frais applicables, et ce, qu'il y ait eu ou non des changements importants.

Agents et experts d'assurances

Du 1er avril 2008 au 30 juin 2008

Type de demande	Nouveaux permis	Renouvellements de permis
Permis d'agents – particuliers*	1724	4366
Permis d'agents – personnes morales	144	978
Permis d'experts d'assurances	15	742

* La CSFO a étudié 98% des demandes reçues et a délivré les permis en cinq jours ou moins.

Credit Unions/Caisses populaires

Du 1er avril 2008 au 30 juin 2008

Type de demande	En attente au 31 mars 2008	Reçues	Complètes à la réception	Documents envoyés	Dossier clos (demande incomplète ou retirée)	En attente au 30 juin 2008	Nombre moyen de jours pour envoyer le document
Attestation de statut juridique	0	7	7	7	0	0	3
Notices d'offres	2	0	0	1	0	1	48
Statuts de modification	1	2	2	3	0	0	35
Fusions	0	2	2	0	0	2	37
Ordonnances	0	0	0	0	0	0	0
Copies certifiées de documents	0	2	2	2	0	0	4

Coopératives

Du 1er avril 2008 au 30 juin 2008

Type de demande	En attente au 31 mars 2008	Reçues	Complètes à la réception	Documents envoyés	Dossier clos (demande incomplète ou retirée)	En attente au 30 juin 2008	Nombre moyen de jours pour envoyer le document
Attestation de statut juridique	0	17	16	17	0	0	1
Notices d'offres	2	2	0	1	0	3	90
Statuts de modification	1	3	1	1	0	3	3
Statuts de maintien	0	0	0	0	0	0	0
Statuts de dissolution	0	1	0	1	0	0	10
Statuts constitutifs	1	8	0	5	0	4	29
Copies certifiées de documents	0	0	0	0	0	0	0
Ordonnance d'annulation	0	0	0	0	0	0	0
Changement important	0	3	0	3	0	0	6

Demandes présentées en vertu de la *Loi sur les courtiers en hypothèques**

Du 1er avril 2008 au 30 juin 2008

Type de demande	Nouvelles demandes reçues	Nouveaux permis délivrés	Renouvellements envoyés
Certificat d'inscription pour un particulier ou une personne morale	149	136	219

Demandes présentées en vertu de la *Loi de 2006 sur les maisons de courtage d'hypothèques, les prêteurs hypothécaires et les administrateurs d'hypothèques**

Du 1er mars 2008 au 30 juin 2008

Type de demande	En attente au 1er mars 2008	Reçues	Complètes à la réception	Documents envoyés	Demandes renvoyées à la maison de courtage (lacunes)	En attente au 30 juin 2008	Nombre moyen de jours pour envoyer le document
Maison de courtage ou administrateur d'hypothèques	0	1500	1064	1064	320	116	10
Courtier principal	0	1082	1082	992	0	90	2
Courtier en hypothèques	0	730	730	623	0	107	2
Agent en hypothèques	0	6797	6797	5710	0	1087	2

* La Loi de 2006 sur les maisons de courtage d'hypothèques, les prêteurs hypothécaires et les administrateurs d'hypothèques est entrée en vigueur dans son intégralité le 1er juillet 2008. Entre le 1er mars et le 30 juin 2008, la CSFO a accepté des demandes anticipées présentées en vertu de cette loi. La Loi sur les courtiers en hypothèques est demeurée en vigueur jusqu'au 30 juin 2008 inclusivement, date à laquelle ont expiré toutes les inscriptions existantes de courtier en hypothèques.

Grant Swanson
Directeur administratif
Division de la délivrance des permis et de la surveillance des pratiques de l'industrie
Commission des services financiers de l'Ontario

Le 2 septembre 2008

ISSN 1481-1499

Page: 6398 Trouver la page:



ALLER



Version à imprimer



Marquer la page d'un signet



Envoyer cette page



[Avis importants](#) | [Confidentialité](#)

[Accueil](#) | [Ministère des Finances](#) | [Plan du site](#) | [Commentaires](#) | [English](#) | [Contactez](#)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1990-2008

Commission des services financiers de l'Ontario
5160, rue Yonge
Toronto, ON M2N 6L9
1 800 668-0128
416 250-7250



Dernière mise à jour :
9/15/2008 4:35:49 PM